

Master 2 mention droit des affaires Juriste de copropriété

ALTERNANCE



 **ACCESSIBLE EN ALTERNANCE :**

Contrat d'apprentissage ou
de professionnalisation



FORMATION CONTINUE :

Convention de Stage type formation
continue

Avec le soutien :

Ce diplôme est construit grâce à l'Association
Nationale des Gestionnaires de Copropriété (A.N.G.C.)



Objectifs



Le Master mention droit des affaires, parcours juriste de copropriété, est une formation universitaire en alternance ayant pour objectif de former des jeunes professionnels dotés de solides connaissances juridiques, confortées par des applications en situation de travail. Au-delà du droit de la copropriété, elles englobent aussi et entre autres, le droit de l'immobilier et le droit de l'entreprise. Ainsi, au fur et à mesure de la formation, les apprentis développent un panel de compétences professionnelles et une expertise indispensables à l'accompagnement pertinent et efficace des entreprises du secteur de la gestion de copropriété – ou, plus largement, de toute structure du secteur privé ou public exerçant des missions nécessitant la maîtrise de ces matières.

La combinaison de cette spécialisation à une approche entrepreneuriale, permet également d'apporter aux titulaires du master juriste de copropriété, les savoirs managériaux et commerciaux nécessaires à l'exercice de fonctions d'encadrement ou de direction de cabinet.

DIPLÔME DÉLIVRÉ :
Master (Niveau 7)
Code RNCP : 38159

DURÉE :
12 mois - Sept. à Sept. N+1
420h de stage pour les
non-alternants

VOLUME HORAIRE :
420h en présentiel
16h d'examens

Publics visés et critères d'admission

Formation à effectif limité (capacité d'accueil : **25 apprenants en M2**)

Conditions préalables à la candidature

- **Droit à la poursuite d'études** : étudiant ayant été sélectionné à l'Université Toulouse Capitole en 1ère année de Master mention Droit des Affaires.
- **Pour tous les autres cas** : l'admission en Master 2 pour les étudiants ne bénéficiant pas d'un droit à la poursuite d'études dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen d'un dossier

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif et est prononcée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

Compétences visées

- Maîtriser le droit des biens, et en particulier le droit applicable aux immeubles
- Maîtriser le droit de la copropriété des immeubles bâtis
- Maîtriser le droit de l'entreprise individuelle et de l'entreprise sociétaire
- Maîtriser le droit des contrats immobiliers
- Maîtriser le droit de l'urbanisme et de la construction et savoir les appliquer au montage d'une opération immobilière
- Connaître le statut des professionnels de l'immobilier
- Connaître le droit processuel dans la perspective de gestion des contentieux immobiliers
- Connaître le droit du travail et la gestion des ressources humaines d'une entreprise immobilière
- Connaître le droit des assurances et savoir l'appliquer aux sinistres des immeubles
- Connaître les bases du financement de l'entreprise
- Maîtriser les bases de la comptabilité générale et celles de la comptabilité spécifique à la copropriété
- Connaître les bases de l'expertise, de la fiscalité et des politiques publiques en matière immobilière
- Acquérir des connaissances de base applicables au secteur du logement social
- Acquérir les connaissances de base de la stratégie et du marketing d'une entreprise de service
- Acquérir des éléments de culture générale en matière immobilière
- Connaître les fondamentaux des techniques et pathologies du bâtiment et la réglementation concernant la sécurité des biens et des personnes
- Développer des compétences en gestion du stress et de l'humain
- Savoir utiliser les outils numériques de référence et connaître les règles applicables aux données numériques pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Programme

Semestre 3

238h

Unité 1 - Outils numériques spécialisés - 14h

Les bases de données des immeubles - 7h CM
BIM et Metaverse - 7h CM

Unité 2 - Droit des professionnels de l'immobilier - 18h

Déontologie - concurrence - 10h CM
Responsabilité et assurances professionnelles - 8h CM

Unité 3 - Gestion de l'entreprise - 71h

Gestion comptable et financière - 16h CM
Gestion des ressources humaines - 24h CM
Management de l'entreprise immobilière - 16h CM
Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise - 15h CM

Unité 4 - L'immeuble - 76h

Division de l'immeuble : division en copropriété - 18h CM
Division de l'immeuble : division en volumes - 14h CM
Ingénierie et optimisation foncière - 16h CM
Promotion immobilière - 14h CM
+ 14 TD transverse

Unité 5 - Le contentieux de la copropriété - 34h

Le procès de copropriété - 4h CM
Gestion des procédures de la copropriété - 18h CM
Prévention et traitement du contentieux : les MARD - 12h CM

Unité 6 - Langue vivante - 14h

Anglais de l'immobilier - 14h TD
+ Examens terminaux - 11h

Semestre 4

198h

Unité 7 - Stratégie et marketing d'une entreprise de service - 18h

Stratégie - 6h CM
Marketing - 8h CM
Techniques commerciales - 4h CM

Unité 8 - La copropriété - 91h

Droit de la copropriété - 52h CM
Copropriétés en difficulté - 18h CM
Droit comparé de la copropriété - 7h CM
+ 14h TD transverse

Unité 9 - Expertise, fiscalité et politiques publiques- 35h

Expertise immobilière - 11h CM
Fiscalité immobilière - 12h CM
Politique publique et ingénierie de subventions - 12h CM

Unité 10 - Communication professionnelle - 28h

Gestion du stress et de l'humain - 21h CM
Simulation d'assemblée générale des copropriétaires - 7h CM

Unité 11 - Projet professionnel appliqué - 21h TD

+ Examens terminaux et soutenance : 5h

Sous réserve de validation par les conseils

Contrôle des connaissances :

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master Droit des affaires - Parcours Juriste de copropriété.

Les évaluations font l'objet de contrôles continus et d'examens terminaux, à la fois écrits et oraux

Responsables pédagogiques

Anne Laure Thomat-Raynaud, Maître de conférences HDR, UT Capitole

Équipe pédagogique

Intervenants universitaires :

ARTIGUE Lisa - Professeur certifié, BOUL Maxime - Maître de conférences, CANDALOT Christel - Professeur certifié, DE SA Leandro - Professeur associé TSM, FABRIES-LECEA Eugénie - Maître de conférences, JAMMES Florence - Professeur associé TBS, GAILLIARD Ariane - Maître de conférences, GANTSCHNIG David - Maître de conférences, GIACUZZO Jean-François - Professeur des universités, KELLY Daniel - Professeur certifié, PEZE Stephan - Professeur des universités TSM, RICHTER Anne-Catherine - Maître de conférences, THIOYE Moussa - Professeur des universités, THOMAT-RAYNAUD Anne-Laure - RP, Maître de conférences, TRICOIRE Emmanuel - Avocat, Maître de conférences, POSOCCO Laurent - Maître de conférences, POUMAREDE Matthieu - Professeur des universités,

FABAS-SERLOOTEN Anne-Laure - Maître de conférences IUT Rodez, SENECHAL Sylvain - Maître de conférences UT3

Intervenants professionnels :

ABASCAL Floriane - Expert-comptable, ALBA Océane - Chargée de missions copropriété ADIL Haute-Garonne, ALLIEL Cécile - Directrice d'exploitation et property manager - ICADÉ, ARTAUD Ludovic - Principal de copropriété Izysyndic, BAILLOT Mélanie - Directrice ADIL Haute-Garonne, BARBASTE Adrien - Géomètre-Expert associé Yantris, BARDAJI-PROST Delphine - Notaire chez BPR Notaires, BASCUGNANA Jean-David - Avocat, BAUDSON Nathalie - Avocat, BAYLAC Thomas - Directeur général Novilis, BAZALGETTE Simon - Géomètre-Expert, Expert à la Cour d'appel de Toulouse, BENET Sébastien - Responsable d'agence Proactive Immo et co-président FNAIM Midi-Pyrénées, BERTRAND Bruno - Notaire associé, BOHBOT Charles - Avocat, BRANDALAC Pascaline - Responsable d'agence du Groupe des Chalets, BRINGUIER Sabrina - Responsable juridique Amareno, CARDOUAT Martine - Directrice générale Midi Habitat, CATALAN-DUPIN Olivia - Expert judiciaire Cabinet d'expertise Catalan-Dupin, CHESNELONG Henri - Notaire SCP Chesnelong-Rivière, CHOURAQUI David - Directeur général adjoint Crédit Agricole Immobilier, COIBION Franck - Président ADL Immobilier, DUPIN Jérôme - Expert-comptable Cabinet d'expertise Catalan-Dupin, EXPOSITO Fabrice - Directeur du pôle syndic SOGEM, FAIVRE-VILOTTE Vincent - Avocat, FREGEAC Magalie - Sophrologue, FREMONT Gilles - Président ANGEC et directeur copropriété Cabinet Corraze, GALLY Laure - Responsable entité règlement SMABTP Toulouse, GAYRARD Rémi - Coordinateur chargé de travaux Toulouse Métropole, GILLEN Lucie - Conseillère juridique en amélioration de l'habitat ADIL 31, HIGNARD Cyrille - Fondateur de Nomade Process, LACROIX Frédéric - Gestionnaire de copropriété Crédit Agricole Immobilier, LE GARREC Sylvaine - Sociologue consultante, Docteure de l'École d'Urbanisme de Paris, LEGER ALIBERT Esclarmonde - Fondatrice et Directrice générale Legallys, MARBEZY Pauline - Notaire, MARTIN Franck - Président Foncia Toulouse, MILHES Thomas - Notaire, MOLINIERE Sabine - Avocat, MONGIN Louise - Responsable du Pôle juridique ADIL Haute-Garonne, MONGINOUX Xavier - Juriste EGSF Groupe, OUABDI Linda - Responsable du service suivi copropriété Groupe Promologis, PERIER Brice - Avocat, POSOCCO Patrick - Ancien juge au Tribunal de Commerce de Carcassonne, POUBEL Rodolphe - Directeur général Citya Toulouse, PRIEU Thierry - Géomètre-expert, RAJON-SUNE Emmanuelle - Avocat, RASPAUD Gaëlle - Responsable d'antenne Urbanis, RODRIGUEZ Lydie - Présidente Elyade, SARRAZIN Etienne - Géomètre-Expert, VIALA Manon - Synergologue, VIGIER Rémi - Responsable pôle civil FHBX Paris, WION-FLORENS Geoffrey - Co-fondateur, civiliste.

Organisation

Ce parcours se prépare sur une durée d'un an, **en alternance**, selon un calendrier spécifique. Le cycle est proposé en association avec le **CFA Juriscampus**. La formation débute au mois de **septembre de l'année N** pour s'achever au mois de **septembre de l'année N + 1** par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de **436 heures** (examens inclus). Un stage d'une durée de 420 heures sera nécessaire pour les stagiaires de la formation continue.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active.

Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Poursuite d'études et débouchés professionnels

• Métiers visés :

- Gestionnaire de copropriété
- Responsable de patrimoine immobilier
- Gestionnaire administratif immobilier
- Gestionnaire sinistre assurance, spécialisé en copropriété
- Conseiller bancaire spécialisé comptes Syndicats de copropriétaires
- Chargé de mission copropriété secteur public
- Collaborateur d'étude notariale spécialisé en copropriété
- Direction d'agence immobilière et de cabinet d'administrateur de biens
- Juriste en cabinet d'avocats,
- Juriste immobilier dans une entreprise,
- Collaborateur d'étude d'administrateur judiciaire gérant des copropriétés en difficulté
- Juriste dans un cabinet de géomètre-expert

Contact alternance

Renseignements :

Par courriel : alternance.eedu@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)
05 61 12 87 14 - bureaux MQ 107 ou MQ 109

Tarifs pour l'année universitaire 2026 - 2027

Le Master mention droit des affaires, parcours juriste de copropriété est rattaché au CFA JurisCampus.

Formation continue : 8 000 €

Contrat d'apprentissage (pour une année de formation) : 8 500 € - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : Nous consulter

Secteur privé : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation - Prise en charge par l'entreprise et son OPCO.

Contactez votre OPCO pour être informé(e) des possibilités de prise en charge :

[Trouver mon OPCO - France compétences](#)

Secteur public : Contrat d'apprentissage

«Applicable depuis le 1er juillet 2025 : participation obligatoire entreprises de 750€ pour tout employeur souhaitant embaucher un apprenti visant un diplôme ou une certification inscrite au niveau 6 ou plus (dès Bac+3)

[Code du travail - art Art. R. 6332-25-1](#)»



Soutenez la professionnalisation des étudiants et le développement des formations de l'Université Toulouse Capitole en fléchant votre taxe d'apprentissage vers notre Université. [En savoir plus](#)



Document annexe à la convention d'application liant UT Capitole et le CFA réalisé au 29/06/2026

CONTACT :

Clara TEIXEIRA

05.61.12.85.36 - juristecopro.eedu@ut-capitole.fr

Bâtiment Q - 1er étage

Alternance EEDU

05.61.12.87.14 - alternance.eedu@ut-capitole.fr

Bâtiment Q - 1er étage

Site de la Manufacture des tabacs

21, allée de Brienne

31042 Toulouse Cedex 9

Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse

